



Dénuder pour mieux valoriser le cuivre récupéré

### SOMMAIRE

#### Page 1

> Du brûlage au dénudage, évolution des pratiques des récupérateurs de métaux

#### Pages 2 et 3

> Agir contre les discriminations : des initiatives locales

#### Page 4

> Habitat adapté : pourquoi ne pas profiter de l'ancien ?

> Brèves

## Du brûlage au dénudage, évolution des pratiques des récupérateurs de métaux

Depuis juillet 2014, 8 voyageurs auto-entrepreneurs, associés en groupement d'intérêt économique (GIE), récupèrent les métaux dans le cadre d'une convention avec Nantes Métropole sur la déchèterie de Rezé. Depuis quelques mois, ils font appel aux services d'un dénudeur pour mieux valoriser le cuivre récupéré.

### Dénuder pour ne pas brûler

Depuis décembre dernier, le camion jaune de Richard Orain s'installe deux jours par semaine au Hameau du Breuil, face à la déchèterie de Rezé. Employé de l'association Services Régionaux Itinérants (SRI) de Rezé, il assure un service de dénudage payant à destination des membres du Groupement d'Intérêt Economique (GIE) des récupérateurs de métaux. « Le premier intérêt du service, c'est de supprimer le brûlage qui est interdit, très nocif pour l'environnement et pour la personne qui le réalise » souligne-t-il.

### Dénuder pour mieux valoriser

L'emploi d'une dénudeuse permet aussi de mieux valoriser le cuivre récupéré. Madihya, l'une des membres du groupement, apprécie le service : « Le cuivre brûlé n'est plus acheté par les ferrailleurs. Dénuder les câbles nous permet de mieux valoriser le cuivre : il se vend 3 fois plus cher une fois dénudé, et passe de 1,10 € à 3,40 € le kilo. » Tous les récupérateurs du groupement s'y sont mis et utilisent désormais ce service, qui leur est facturé 20 centimes du kilo de câble. 200 kilos de câble sont traités en moyenne chaque mois avec une traçabilité complète de la provenance des câbles. Une véritable avancée en terme de professionnalisation, de sécurité et de santé pour les membres du groupement.

### Une évaluation du GIE courant 2017

Lancée il y a deux ans, l'expérimentation du GIE des récupérateurs des métaux a notamment permis de pacifier les relations quotidiennes sur la déchèterie de Rezé. Du côté des récupérateurs, personne ne veut revenir en arrière et tous souhaitent poursuivre le projet qui leur apporte une vraie reconnaissance professionnelle. Seul bémol, la rentabilité de l'activité est en forte diminution du fait de la baisse du cours des métaux ferreux qui ont perdu 2/3 de leur valeur en quelques mois. Courant 2017, Nantes Métropole doit évaluer cette expérimentation. Si le bilan est positif, ce principe pourrait être élargi à d'autres déchèteries de l'agglomération.

# Agir contre les discriminations :

« Voleurs, maraudeurs, analphabètes... »  
les préjugés sur les Gens du voyage sont tenaces.  
Du fait de leur itinérance, ils subissent aussi  
de nombreuses discriminations.  
Dans la métropole nantaise, des projets  
associatifs et institutionnels tentent de faire  
bouger petit à petit les lignes.

## INTERVIEW

« Être écartés des décisions qui les concernent est une discrimination dont on parle peu »



**Nara Ritz,**

Directeur du Centre Européen de Formation  
aux Diversités

**60 %**

des Nantais estiment que  
les Gens du voyage  
subissent  
des discriminations

Sondage CSA Nantes 2015

**3 %**

des Français seulement  
estiment qu'il faut les  
aider pour garantir  
l'égalité des chances

Sondage SOFRES PEP 2014

### De quels préjugés sont victimes les Gens du voyage ?

Les représentations contre les nomades sont très anciennes, on en retrouve dans le monde entier. Les préjugés touchent ainsi à la peur de l'invasion, à la dilution de « l'identité nationale sédentaire », au non-respect des lois, aux vols et saccages. Autre stéréotype : « les voyageurs sont des assistés ». A contrario, si l'un d'entre eux gagne bien sa vie, c'est suspicieux.

### À quelles discriminations font-ils face ?

Une dont on parle peu, c'est d'être écartés des décisions qui les concernent. Les associations locales ou nationales qui les accompagnent, ainsi que les institutions publiques et décisionnelles ne comptent que peu de voyageurs parmi leurs rangs. Les consultations, elles, n'en ont que la forme. On fait souvent sans les personnes concernées ou en justifiant une présence minimum.

Il y a aussi des discriminations liées à la loi de 1969, imposant des devoirs singuliers aux « Gens du voyage ». Celles liées à la non-applica-

tion de la loi Besson par manque de création d'aires d'accueil ou parce qu'elles sont déplorables ou excentrées des villes. L'État fait appliquer les lois discriminantes et pas celles qui sont positives pour les voyageurs.

Enfin, il y a un panel des discriminations en termes de non accès à l'école, de prêt bancaire, d'assurance...

### Comment lutter contre ces discriminations ?

Il est nécessaire de porter le débat en justice au plus haut niveau pour mettre fin aux lois discriminantes et à la non-application de certaines lois, ce que font des associations de voyageurs. En parallèle, il est essentiel que les voyageurs continuent à se doter d'outils stratégiques afin d'agir plus efficacement. Il est aussi important d'investir le champ de la production intellectuelle, à l'image de la manifestation « Les Gens du voyage font leur colloque », organisée à Rennes depuis 3 ans. Enfin, il faut aussi que d'autres structures non spécifiques agissent contre ces discriminations.

- En octobre 2015, la Ville de Nantes a commandé une enquête auprès de l'institut CSA intitulée « Les nantais et la xénophobie, le racisme et les discriminations ». Le racisme y apparaît comme la troisième crainte des Nantais au plan national, après le terrorisme et l'emploi. Parmi les catégories les plus exposées au racisme et aux discriminations, les Nantais citent les Gens du voyage à 60 %, juste derrière les Roms (71 %) et largement devant les Maghrébins (42 %), les musulmans (38 %) ou les noirs (26 %). Un sondage SOFRES, diligenté un an plus tôt par la fédération des Pupilles de l'Enseignement Public au plan national, place les voyageurs en dernier parmi 12 catégories à aider pour assurer l'égalité de tous.

# des initiatives locales

Pour changer les regards, les acteurs locaux ne manquent pas d'idées et développent différentes initiatives.



**Yannick Perron,**  
président de l'association  
ADGVC 44, interviewé  
lors d'une vidéo composant  
la bibliothèque des mots  
des Gens du voyage.

**Collectif  
citoyen,**

Mieux accompagner les  
personnes discriminées



## Bibliothèque des mots des Gens du voyage :

« Mieux connaître les réalités  
de chacun pour combattre  
les préjugés »

« Dans tout échange entre un voyageur et une institution, je passe l'essentiel du temps à tout réexpliquer : les contraintes institutionnelles aux voyageurs, la réalité quotidienne des voyageurs à un élu... » souligne Christophe Sauvé de l'Association Départementale Gens du voyage Citoyens de Loire Atlantique (AGDVC44). C'est là qu'a germé l'idée de constituer une bibliothèque filmée des mots des Gens du voyage : habitat, travail, école, droit, santé, culture. Accompagnée par Les Badauds Associés et 4 jeunes dont une voyageuse, l'ADGVC44 pilote la réalisation de ces vidéos de 10 minutes : « Pour chaque mot, nous questionnons des voyageurs, des élus, des techniciens, des associations, pour exposer ce que chacun met derrière ces mots et la manière dont ils sont vécus au quotidien ». Les premières vidéos seront finalisées cet été. Elles seront un outil précieux d'information et de formation. Car lutter contre les préjugés et faire baisser les discriminations passe d'abord par une interconnaissance et une meilleure compréhension des réalités et contraintes des uns et des autres.

## Chantiers de remobilisation :

« La mixité voyageurs / jeunes  
des quartiers permet de  
s'ouvrir à autre chose »

Depuis 2014, la Ville de Nantes propose des chantiers de remobilisation à des 16-21 ans sortis du système scolaire et issus des quartiers prioritaires. Chaque chantier compte également 1 ou 2 jeunes voyageurs orientés par l'association de médiation sociale Les Forges et par ADELIS Emploi. Sous la houlette des éducateurs du Centre éducatif Tréméac, les jeunes mènent une mission professionnelle, repèrent leurs besoins de mise à niveau et font des sorties culturelles et sportives. « L'objectif est de les sensibiliser aux codes sociaux et professionnels pour faciliter leur insertion » indique Sarah Lévêque du Centre éducatif Tréméac. Selon l'éducatrice, l'intérêt de ces chantiers réside dans leur mixité : « chacun y apporte son vécu, le mélange permet de faire sortir chaque jeune de son monde et lui montrer qu'autre chose existe ». Grâce à leur culture orale, leur volontarisme et leur sens de la solidarité, les jeunes voyageurs sont très actifs dans les groupes. D'ici 2018, 10 nouveaux chantiers sont programmés qui intégreront des jeunes voyageurs volontaires venant de toute l'agglomération nantaise.

## Réseau d'acteurs et collectif citoyen contre les discriminations :

« Créer des passerelles  
et se former pour  
mieux accompagner les  
personnes discriminées »

Des discriminations mais peu de réclamations et de dépôts de plainte. C'est pour combler ce fossé que la mission Égalité de Nantes Métropole a fédéré début 2015 un réseau d'acteurs de l'accès au droit et de la lutte contre les discriminations. Objectif : se former et créer des passerelles pour mieux accompagner les personnes discriminées. Le réseau compte une quinzaine d'associations et institutions, dont l'ADGVC44. « Accompagnés par une spécialiste du droit de la non discrimination, nous nous formons aux différentes notions juridiques et analysons des rendus de justice » indique Sonia Lindier de la mission Égalité. Autre pan du projet, la création et l'accompagnement d'un collectif citoyen contre les discriminations, qui bénéficie d'une formation-action. « Un an après le lancement, ils connaissent beaucoup mieux le sujet, ils ont dépassé leur lutte personnelle et se mobilisent ensemble. » En 2016, ce collectif souhaite recueillir des témoignages de personnes discriminées pour mettre en lumière les discriminations vécues à Nantes et alimenter également le travail du réseau de professionnels.

# Habitat adapté : pourquoi ne pas profiter de l'ancien ?

Choisir l'ancien, c'est gagner du temps et éviter le squat d'un logement vide. Exemple sur Nantes.

« Il faudrait le faire pour plus de voyageurs »



Habitat adapté quartier Nantes Erdre

En janvier dernier, Joseph Philippot a emménagé dans une petite maison sur le quartier Nantes-Erdre. « Se sédentariser ? C'est surtout pour l'éducation de ma fille que je l'ai décidé. J'ai voyagé avec mes deux plus grands mais ce n'était pas simple de les scolariser dans de bonnes conditions. » Ce logement adapté, Joseph en faisait la demande depuis 9 ans : « Je louais un emplacement sur un terrain familial de la ville mais la vie quotidienne y était de plus en plus difficile. Ici, je me sens bien, j'ai l'impression de redémarrer dans la vie. Maintenant que j'ai une adresse fixe, ça devient aussi plus simple de trouver un travail ». Le logement ne permettant pas d'accueillir une caravane (l'actuel PLU ne l'autorise pas), il s'en est séparé : « se sédentariser, ce n'est pas perdre sa culture, je reste toujours un voyageur dans ma manière de penser. »

Sur la ville de Nantes, quelques logements anciens sont ainsi loués à des Gens du voyage. « La direction de l'immobilier (service mutualisé de la Ville de Nantes et de Nantes Métropole) nous signale les biens communaux disponibles » indique Bérengère Dantec de la mission Égalité. Cette solution, plus rapide que la construction de logements neufs, permet d'éviter l'occupation par des squatters et la dégradation de ces biens vacants. Par le biais d'une convention avec la ville, ces logements sont ensuite mis à disposition de l'association Une Famille, Un Toit qui se charge de leur remise en état puis les sous-loue aux voyageurs. L'association missionne aussi une de ses accompagnatrices au logement, Laura Le Prévost, pour soutenir l'installation des voyageurs, dans le cadre d'une mesure du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) financée par le Département : « Je m'assure de l'équilibre de leur budget qui permet de payer leur loyer, je les aide à activer différents droits comme l'allocation logement ou l'électricité au tarif 1<sup>er</sup> nécessité. Je veille à ce qu'ils s'approprient au mieux leur logement, l'entretiennent et qu'ils cultivent de bonnes relations de voisinage ». 4 mois après son installation, la situation de Joseph est très positive. Et sa conclusion tient en quelques mots : « Il faudrait faire ça pour plus de personnes plutôt que des aires d'accueil de quasi-sédentaires ».

## BREVES

### Une troisième aire d'accueil en projet sur Nantes

D'ici 2018, une 3<sup>e</sup> aire d'accueil va voir le jour à Nantes, sur le secteur Chantrerie/Boisbonne. Elle comptera 12 emplacements et mettra la Ville de Nantes en conformité avec le schéma départemental d'accueil des Gens du voyage. Le site de projet étant actuellement occupé par des familles ancrées sur le territoire, la Ville étudie en parallèle leur relogement.

### Un nouveau livret d'accueil pour les Gens du voyage

Réactualisé en janvier 2016, le nouveau livret pratique d'accueil a été distribué aux interlocuteurs directs des familles de voyageurs : les 32 communes du Syndicat Mixte pour l'Hébergement des Gens du voyage et les associations oeuvrant au quotidien sur les aires, Vago et Les Forges. On y retrouve une carte des aires d'accueil, les tarifs pour y séjourner et des contacts utiles. Vous pouvez le consulter en ligne sur <http://www.nantesmetropole.fr/aires-accueil>

### L'aire d'Orvault va doubler de capacité

Mise en service en 1988, l'aire d'accueil d'Orvault ne permet plus aujourd'hui un accueil dans de bonnes conditions. En décembre dernier, le Syndicat Mixte pour l'Hébergement des Gens du voyage a donc approuvé un projet de reconstruction/extension. La nouvelle aire offrira 16 emplacements de 150 m<sup>2</sup> contre 8 actuellement de 100 m<sup>2</sup>, des sanitaires individuels et un dispositif de télégestion des consommations de fluides. Les travaux doivent débuter début 2017 pour une livraison fin 2017.

## L'HABITAT ADAPTÉ, ÇA PEUT ÊTRE :

- un terrain familial composé au minimum d'un bloc sanitaire et d'une partie stabilisée pour stationner la caravane
- un habitat mixte avec un bâti en dur intégrant des sanitaires, une pièce de vie et une chambre avec un espace attenant pour la caravane
- un habitat classique

Dans ces deux dernières formes d'habitat, les familles peuvent bénéficier d'un accompagnement au logement.

Lettre d'info des Gens du voyage / Juin 2016

Directeur de la publication : Valérie Alassaunière

Réalisation : Direction de la communication Nantes Métropole,

Mission Égalité Nantes Métropole

Textes : Claire Leilong

Mise en page : Studio graphique de Nantes Métropole

Photos © : Stephan Ménoret, Patrick Garçon,

Christiane Blanchard

Document imprimé sur papier recyclé